

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Poitiers, vendredi 9 mai 2014,

Madame la Ministre,

Depuis plus de deux ans, comme vous le savez, nous nous battons pour trouver une solution aux risques liés à une défaillance des panneaux photovoltaïques de marque « Scheuten ».

Nous avons récemment obtenu que EDF Obligations d'Achat, opérateur d'achat de l'électricité photovoltaïque, conscient des risques, envoie à plus de 200.000 particuliers producteurs le communiqué du Groupement des Particuliers Producteurs d'Électricité Photovoltaïque (GPPEP) prévenant des risques liés à ces panneaux (document joint) dans le but d'établir une cartographie précise des producteurs concernés. Depuis, le GPPEP a reçu beaucoup de sollicitations de producteurs impactés et a pu les accompagner.

Une incertitude reste, cependant, aujourd'hui inquiétante pour nous. En effet, en janvier dernier, nous avons sollicité les assureurs afin de connaître leur positionnement quant à la prise en charge du remplacement des panneaux défectueux. A ce jour, seuls SMABTP, Allianz et le groupe COVEA nous ont répondu et se sont engagés dans cette voie. Certains producteurs, en dépit des risques, n'hésitent pas à laisser leurs centrales en fonctionnement pour pouvoir honorer leurs crédits sur les centrales photovoltaïques.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Ministre, nous vous demandons de bien vouloir interférer auprès des assureurs afin que tous prennent la mesure de ce problème et s'engagent auprès de leurs assurés, au titre de la responsabilité civile des installateurs, pour que la sécurité des personnes et des biens soit garantie. Nous savons votre attachement au photovoltaïque et à la sécurité des personnes et ne doutons pas de votre soutien.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Joël MERCY
Président du Groupement des
Particuliers Producteurs d'Électricité
Photovoltaïque



Bruno DRAPRON
Conseiller Régional
Poitou-Charentes

Après deux campagnes en 2012 et en 2013, le **GPPEP**, association de bénévoles venant en aide aux particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque, lance sa 3^{ème} campagne de sensibilisation pour les possesseurs de panneaux de marque Scheuten (**et uniquement ceux-ci**), les risques les concernant n'ayant toujours pas été écartés à ce jour.

Ces panneaux sont en effet équipés de boîtiers défectueux qui peuvent s'enflammer et ainsi entraîner une coupure de la production et, dans certains cas, des départs d'incendie. Le constructeur, avant de cesser son activité, avait lui-même conseillé de mettre les centrales disposant de ces panneaux à l'arrêt et donc de stopper toute production. Mais, une grande majorité des producteurs concernés ne sont toujours pas informés des risques encourus.

Les assureurs Allianz et SMA BTP, conscients de la nécessité et de l'urgence de prendre des mesures de sécurité, se sont emparés du problème en décidant de procéder à l'échange de ces panneaux. Ils ont été rejoints depuis peu par le groupe COVEA (MAAF, MMA, GMF). Certains des assureurs prennent également en charge les pertes de production induites, suivant des protocoles qui leur sont propres.

Les initiatives prises par ces professionnels devraient rapidement être suivies par d'autres intervenants du marché de la construction.

Désireux de se joindre à la démarche afin que la totalité des possesseurs d'installations Scheuten soient informés, le **GPPEP**, avec des acteurs impliqués sur le sujet, comme M. Drapron, sapeur-pompier professionnel et Conseiller Régional en Poitou-Charentes, les associations TPAMPS, InSoCo ou Hespul, le Forum Photovoltaïque, BDPV et les professionnels qui nous accompagnent, vous demande de relayer largement cette mise en garde, par tous les moyens. Les acheteurs obligés conscients des risques encourus, nous apportent également leur soutien en diffusant l'information auprès des producteurs éventuellement concernés. Nous tenons à les en remercier.

Pour les producteurs concernés, nous leur conseillons de bien vouloir se rapprocher du **GPPEP**, à l'adresse suivante : litige_scheuten@gppep.org, ou sinon au 09 70 44 03 45.

Le président du GPPEP et toutes ses équipes.



Maison en feu suite à une défaillance de panneaux photovoltaïques
« Scheuten »
15 avril 2014 – VALREAS (84)